

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 18 novembre

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 18 novembre 2015 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Président de la République félicite le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, le Ministre de l'Education Nationale et l'ensemble de leurs collaborateurs, pour la brillante élection du Sénégal au Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

Cette distinction témoigne de la reconnaissance, par la communauté internationale, des efforts consentis par notre pays, en faveur de l'éducation, des sciences et de la préservation du patrimoine culturel mondial.

Après avoir condamné vigoureusement les attentats perpétrés à Paris le 13 novembre 2015, qui ont fait 129 morts et des centaines de blessés, le Chef de l'Etat présente les condoléances attristées et exprime la compassion de la nation au Gouvernement et au Peuple français.

Poursuivant sa communication autour de sa volonté de bâtir une société solidaire, respectueuse de toutes les générations et de la place primordiale qu'il accorde aux personnes âgées ou retraitées, le Président de la République magnifie leur contribution remarquable dans la construction nationale et le développement du pays.

A ce titre, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de programmer la réalisation d'un centre de gériatrie dans chaque région, de préparer un projet de loi sur le volontariat national, dans la perspective de mieux valoriser les acquis et l'expérience des personnes du 3ème âge dans la construction citoyenne, et enfin de préparer la tenue, sous sa présidence,

d'une grande rencontre d'échanges avec les représentants des associations des personnes âgées et des retraités civils et militaires.

Abordant la préparation du 14ème Conseil des Ministres délocalisé dans la Région de Dakar qui doit boucler le cycle de ces conseils, le Chef de l'Etat invite le Premier Ministre à piloter le processus de préparation de cette importante réunion, qui doit se tenir en février 2016, en impliquant dans l'organisation toutes les collectivités locales ainsi que l'ensemble des acteurs publics et privés concernés de la région de Dakar.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil de sa participation au sommet Europe-Afrique sur les migrations, qui s'est tenu les 11 et 12 novembre 2015, à Malte, et au Sommet du G20 qui a eu lieu à Antalya, en Turquie, les 15 et 16 novembre 2015.

Le Premier Ministre dans sa communication a rendu compte des activités qu'il a menées dans le cadre de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur les dossiers de l'actualité politique internationale et africaine.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement durable a fait une communication sur l'état de préparation de la participation du Sénégal à la COP21 qui se tiendra à Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du suivi de la campagne agricole et du déroulement de celle relative à la commercialisation. Au-delà de la bonne pluviométrie, il ressort de sa communication, que des bonds qualitatifs ont été opérés par le secteur, grâce aux décisions et mesures d'anticipation prises le Gouvernement notamment, en matière de mise à disposition des intrants, de mécanisation et de maîtrise des itinéraires techniques de production.

Ainsi pour 2015, la production agricole a augmenté en volume de 57%, par rapport à 2014 et cette tendance est la même pour l'ensemble des spéculations.

En effet, pour les céréales, la production globale est estimée à 2. 271 .082 tonnes, soit une hausse de 82%, par rapport à l'année 2014.

Concernant le riz, la production est de 917.371 tonnes de paddy, dont 57% de riz pluvial, soit une augmentation totale de 64%.

La production arachidière connaît, quant à elle, une hausse de 68% et s'établit à 1.121 .474 tonnes. Cette bonne performance de l'arachide se retrouve également au niveau du rendement moyen mesuré à 1071 kg/ha, soit une augmentation de 40% par rapport à l'année dernière.

Comparée à 2014, la production horticole, estimée à 1 .133 .430 tonnes, est en hausse, de même que les exportations qui se chiffrent à 87. 714 tonnes, pour 2015.

Enfin, la filière du coton connaît également une progression de 8%, par rapport à 2014, avec une production de 31. 000 tonnes, cette année.

Concluant le débat général, le Président de la République, après avoir félicité le Premier Ministre, le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les membres du Gouvernement et l'ensemble des acteurs, pour leurs synergies d'actions, souligne que ces résultats exceptionnels confirment la pertinence des orientations définies dans le cadre du Plan Sénégal Emergent et l'efficacité économique des investissements consentis pour le secteur de l'agriculture.

A ce titre, le Chef de l'Etat indique que la dynamique va s'amplifier et s'étendre de plus en plus à l'élevage, à la pêche et à l'aquaculture, car l'agriculture est retenue comme un des moteurs de l'émergence économique du Sénégal, à travers notamment l'autosuffisance alimentaire et la création de revenus et d'emplois.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'accord entre la République du Sénégal et le Canada concernant la promotion et la protection des Investissements signé à Dakar, le 29 novembre 2014.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- ◆ Monsieur Oumar BA, Inspecteur de l'Enseignement moyen secondaire (IEMS), matricule de solde n°503 128/A, est nommé Directeur de l'Enseignement moyen secondaire général au ministère de l'Education nationale, en remplacement de monsieur Ibrahima NDOUR, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- ◆ Madame Mame Diarra DIOP, Inspecteur de spécialité Construction mécanique, matricule de solde n°514 396/H, est nommée Directeur du Service national d'Orientation professionnelle (SNOP), poste vacant ;

- ◆ Monsieur El Hadji Ndiaga KANE, Enseignant gestionnaire, matricule de solde n°514 309/D, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en remplacement de Monsieur Demba KEBE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
Porte-parole du Gouvernement